

Samedi 4 Août 2012 - 23h45
Mardi 31 Juillet 2012

AMIENS Pierreval attend le feu vert du tribunal de commerce

Aujourd'hui, le tribunal de commerce d'Amiens devrait valider l'offre de reprise partielle de Finaxiome proposée par le groupe Pierreval.

C'est aujourd'hui que le tribunal de commerce rend sa décision dans le dossier Finaxiome, ce groupe amiénois spécialisé dans l'immobilier locatif défiscalisé. Il doit valider ou dire non à l'offre de reprise faite par le groupe Pierreval.

Placé en redressement judiciaire il y a quelques mois, Finaxiome n'a plus les moyens financiers pour livrer des centaines de logements qui restent à ce jour inachevés dans une grande partie du pays. Des opérations immobilières qui ont lésé investisseurs et bailleurs sociaux.



Dix millions d'euros de capitaux propres

Ainsi, certains particuliers attendent la livraison de leur bien depuis des années.

Vendredi, beaucoup des parties présentes autour de la table estimaient que l'offre de Pierreval était la solution qui allait permettre d'achever les logements d'ici la fin de l'année et de conserver une grande partie du personnel de Finaxiome. Le président de ce groupe né à Poitiers s'y est engagé.

Spécialisé dans la reprise de groupes immobiliers (Investimmo en 2007, Céléos en 2009), Pierreval a fait 40 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2011 et dispose de capitaux propres à hauteur de 10 millions d'euros.

«On a les reins solides, la reprise de Finaxiome ne nous fait pas peur, c'est un beau défi», affirmait Yann Doffin qui attend donc le feu vert du tribunal de commerce.

BAKHTI ZOUAD

Tags :

[commerce Amiens](#)

Recommander cet article sur Facebook :

  One person recommends this. Be the first of your friends.